CLASSEMENT EN « MEUBLÉ DE TOURISME »

BON DE COMMANDE // VISITE DE CONTRÔLE

Je soussigné (e),

Nom :
.....

Prénom :
.....

Adresse :
.....

CP : ..... Ville : .....

Atteste faire auprès de Belfort Tourisme, la demande de classement de mon/mes hébergement(s).

Par conséquent, j'accepte que mon/mes hébergement(s) soit(ent) soumis au contrôle des 133 critères référencés dans la nouvelle grille validée par l'arrêté du 24 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 2 août 2010, fixant les normes et la procédure de classement des meublés de tourisme.

Je retourne les différents documents référencés ci-dessous et souhaite que Belfort Tourisme me contacte afin de fixer un rendez-vous pour la visite de classement. Ainsi, je communique :

Téléphone : ..... Mail : .....

Je m'engage à vérifier tous les éléments de mon hébergement. J'ai bien noté que dans le cas où, le jour de la visite, ma structure de répond pas aux exigences de la catégorie choisie, mon meublé ne pourra pas aboutir au classement. Je devrai donc faire une nouvelle demande.

Pièces à fournir :

- Présent document
- Formulaire CERFA rempli et signé après prise de connaissance de la grille de classement
- Règlement de la procédure de classement par chèque bancaire à l'ordre de « Belfort Territoire de Tourisme », encaissé à réception.

Tarif : 160 € pour la visite d'un meublé, puis 90 € par meublé supplémentaire.

Je déclare avoir pris connaissance de la procédure de classement et des conditions générales de vente et les accepter.

Fait à : .....
Le : .....

Signature :

INFORMATIONS SUR LE MEUBLÉ

Coordonnées du meublé
Nom : .....
Prénom : .....

Adresse complète :
.....
.....

Nom et téléphone de la personne chargée d'accueillir l'évaluateur (si différent du propriétaire) :
.....
Le meublé est-il labellisé ?
• Gîtes de France • Clévacances Autres : .....

Classement actuel : (en étoiles, épis, clés…) :
.....
Classement souhaité : (en étoile uniquement) :
.....
Données générales du meublé :
Superficie totale : .....m² Capacité d'accueil : .....personnes

MENTIONS LÉGALES

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à informer les propriétaires des meublés sur les différents dispositifs mis en place ainsi qu'à des fins utiles statistiques permettant à Belfort Tourisme de connaître l'ensemble de l'offre touristique sur le département.
Ces données seront stockées le temps du classement, c'est-à-dire 5 ans. Elles pourront si nécessaire, être communiquées aux propriétaires concernés par cette attribution, dans le cadre de leur mise à jour et de la promotion du meublé (Services de Belfort Tourisme, Préfecture ou Labels).
Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :
BELFORT TOURISME
2 place de l'Arsenal, 90000 BELFORT
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

Organisme certifié pour effectuer les visites de contrôle des meublés de tourisme